

## Incidence de la tuberculose

La loi de santé publique de 2004 a préconisé de **stabiliser l'incidence de la tuberculose en renforçant la stratégie de lutte sur les groupes et zones à risque.**

La tuberculose fait partie des maladies dont la déclaration est obligatoire.

Les incidences nationales et régionales sont donc estimées à partir des déclarations de nouveaux cas. Cependant, les situations épidémiologiques sont très variables selon les groupes de population et les zones géographiques. Plus que sur l'incidence globale, l'objectif porte à cet égard sur la réduction de l'incidence de la tuberculose dans les groupes et zones plus exposés. Il est donc nécessaire de suivre les indicateurs spécifiques correspondants.

### ■ INDICATEUR PRINCIPAL

#### Nombre de nouveaux cas de tuberculose déclarés par an et taux d'incidence

En 2000, 6 714 nouveaux cas de tuberculose ont été déclarés en France, soit un taux d'incidence de 11,1 nouveaux cas pour 100 000 habitants. Depuis cette date et malgré l'augmentation du nombre de cas entre 2006 et 2008, ce taux a diminué pour atteindre 8,2 nouveaux cas pour 100 000 habitants en 2009 (tableau 1).

En 2009, l'âge médian des personnes déclarées comme ayant la tuberculose était de 44 ans et le sexe ratio homme/femme était de 1,4. Le taux d'incidence des personnes nées à l'étranger était plus de huit fois supérieur à celui des personnes nées en France (35,1 contre 4,3 pour 100 000 habitants), une proportion stable ces dernières années. Parmi les personnes nées à l'étranger, l'incidence est maximale chez les hommes âgés de 20 à 30 ans puis diminue avec l'âge ; à l'inverse, pour les personnes nées en France, l'incidence augmente avec l'âge (graphique 1). Les personnes sans domicile fixe représentaient 3,7 % des cas de tuberculose déclarés et leur taux d'incidence était supérieur à 120 pour 100 000 habitants.

Il existe de fortes disparités géographiques. La Guyane et l'Île-de-France restent identifiées comme des zones de forte incidence, avec des taux respectifs de 23,9 et 15,8 nouveaux cas de tuberculose pour 100 000 habitants en 2009.

L'Île-de-France compte 36 % des cas déclarés en France métropolitaine. Dans cette région, le taux de tuberculose a cependant diminué au cours des dix dernières années. Dans les autres régions, l'incidence est inférieure à 10 pour 100 000. Dans les 27 pays de l'Union européenne (UE) déclarant plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, on enregistre 15,8 nouveaux cas déclarés pour 100 000 habitants en 2009. La situation épidémiologique actuelle de la tuberculose en France est similaire à celle de nombreux pays d'Europe de l'ouest. Elle se caractérise par une concentration des cas dans les zones urbaines, et notamment autour de la capitale, et des incidences très disparates selon le pays de naissance des populations.

### ■ INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

#### Nombre de nouveaux cas de tuberculose admis en ALD

En 2009, 4 428 nouvelles attributions d'affection longue durée pour tuberculose active

(ALD29) ont été enregistrées par les trois régimes principaux de l'assurance maladie. Le nombre de nouveaux cas de tuberculose admis en ALD est en très légère baisse en 2009 par rapport aux années précédentes (4 623 en 2007 et 4 695 en 2008). Cette évolution est comparable à celle observée par la déclaration obligatoire (tableau 1).

#### Nombre de patients atteints de tuberculose bénéficiaires d'un traitement antituberculeux

En 2003, les données du régime général de l'assurance maladie faisaient état de 6 471 patients traités par antituberculeux (au moins trois principes actifs), soit 14,8 pour 100 000 bénéficiaires du régime général (tableau 2). En extrapolant ces données à l'ensemble de la population française, 9 063 cas de tuberculose auraient été recensés en 2003. ●

ORGANISME RESPONSABLE DE LA SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF • InVS.

### synthèse

L'incidence de la tuberculose est faible en France et reste inférieure à 10 pour 100 000 habitants depuis 2003. Les disparités sociodémographiques et géographiques restent cependant importantes : l'incidence est huit fois plus élevée au sein de la population née à l'étranger et les cas se concentrent en Île-de-France et dans les zones urbaines. Par ailleurs la Guyane continue d'être la région de plus forte incidence en France. La situation épidémiologique de la France est comparable à celle d'autres pays de l'Europe occidentale.

TABLEAU 1 • Évolution de l'incidence de la tuberculose en France

Année de déclaration	Nombre de nouveaux cas	Taux pour 100 000 habitants
2000	6714	11,1
2001	6465	10,6
2002	6322	10,3
2003	6098	9,9
2004	5578	9,0
2005	5368	8,6
2006	5323	8,4
2007	5574	8,8
2008	5758	9,0
2009	5276	8,2

Champ : France entière.

Sources : Déclaration obligatoire de tuberculose, InVS ; estimations de population, INSEE.

**SOURCES** • Populations de référence : statistiques démographiques (INSEE) ; nombre de cas : données de la déclaration obligatoire (InVS).

**CHAMP** • France entière.

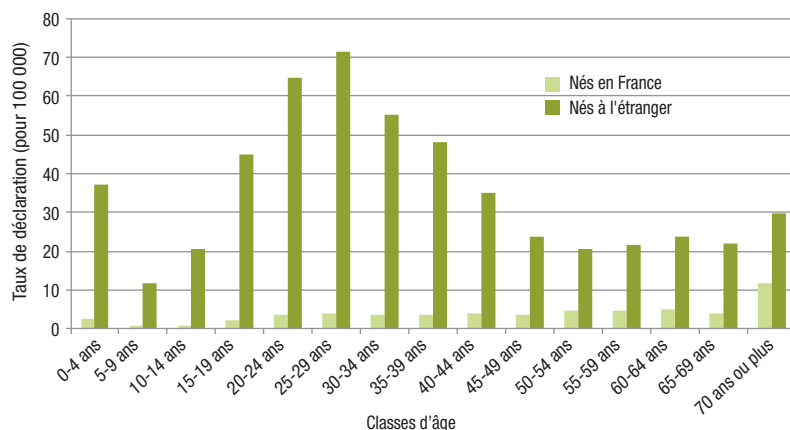
**LIMITES ET BIAIS** • Les données de la déclaration obligatoire ne sont pas exhaustives : le taux d'exhaustivité est estimé à 65% sur l'ensemble du territoire et à 80% pour Paris.

**RÉFÉRENCE** •

– Antoine D., Che D., 2010, «Épidémiologie de la tuberculose en France : bilan des cas déclarés en 2008», *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 27-28 : 289-93.

**ORGANISME RESPONSABLE DE LA PRODUCTION DE L'INDICATEUR** • InVS.

GRAPHIQUE 1 • Incidence de la tuberculose selon le lieu de naissance et l'âge en France en 2009



Champ : France métropolitaine.

Sources : Déclaration obligatoire de tuberculose, InVS.

TABLEAU 2 • Répartition des patients prenant un traitement antituberculeux (au moins trois principes actifs) selon l'âge et le sexe en 2003

Classes d'âge	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Nombre	Incidence*	Nombre	Incidence*	Nombre	Incidence*
0-4 ans	69	2,5	44	3,1	25	1,9
5-14 ans	135**	2,4	61	2,1	73	2,7
15-24 ans	647**	11,3	318	10,9	323	11,4
25-39 ans	1934	20,8	1187	25,6	747	16,0
40-59 ans	1948	16,9	1177	20,7	771	13,3
60-74 ans	1050	18,9	591	23,1	459	15,3
75 ans ou plus	688	21,5	304	26,5	384	18,7
<b>Total</b>	<b>6 471**</b>	<b>14,8</b>	<b>3 682</b>	<b>17,4</b>	<b>2 782</b>	<b>12,4</b>

\* Nombre de cas pour 100 000 bénéficiaires *stricto sensu*.

\*\* Pour sept patients, le sexe n'était pas précisé (un dans la classe d'âge 5-14 ans et six dans la classe d'âge 15-24 ans).

Champ : France entière.

Sources : CNAMTS (régime général *stricto sensu*).

**SOURCES** • CNAMTS : remboursements de médicaments antituberculeux.

**CHAMP** • Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie en 2003 *stricto sensu*, excluant les sections locales mutualistes (fonctionnaires, étudiants), soit 70% environ de la population française.

**LIMITES ET BIAIS** • Les données de remboursement ne permettent pas de distinguer les traitements pour tuberculose maladie des traitements débutés et interrompus par la suite (en cas d'examen microbiologiques négatifs par exemple). Les antibiotiques de deuxième ligne n'ont pas été pris en compte (fluoroquinolones par exemple), de même que les délivrances hospitalières exclusives. Enfin, les patients ayant changé de caisse d'affiliation ont pu être comptabilisés plus d'une fois au cours d'une année.

**RÉFÉRENCE** •

– Allenbach D., Montagnier B., Souche A., Vallier N., Weill A., Chinaud F., Weill G., Fender P., Allemand H. et le groupe Médipath, 2004, «La population traitée par médicaments antituberculeux en 2003 : les données du régime général de l'assurance maladie», *Revue médicale de l'assurance maladie*, vol. 35, n° 4.

**ORGANISME RESPONSABLE DE LA PRODUCTION DE L'INDICATEUR** • CNAMTS.